

RÉPUBLIQUE FRANÇAISE

DÉPARTEMENT DU GERS



MAIRIE DE LAHAS

32130

COMPTE RENDU

CONSEIL MUNICIPAL

DU 9 MAI 2022

PRÉSENCE

L'an deux mille vingt deux, le 9 du mois de mai à 20h30, le conseil municipal de Lahas, dûment convoqué le 29 avril 2022, s'est réuni sous la présidence de Pierre DANOS, Maire.

Étaient présent-e-s : Thierry BIRAN, Yves Marie CORFA, Nicolas DESTIEUX, Muriel LEBOURGEOIS, Marjorie LOPEZ-IRALA, Florent METRA, Charlotte OUZILLEAU. José SIMORRE.

Était excusés : Gérard FAURÉ, Stéphane HAJZLER.

Marjorie LOPEZ-IRALA a été désigné secrétaire de séance.

DÉBUT DE SÉANCE

20h30

ORDRE DU JOUR

- Finalisation décisions location salle des fêtes
- Présentation du déploiement de la fibre optique sur la commune
- Questions diverses.

FINALISATION DÉCISIONS LOCATION SALLE DES FÊTES

La salle des fêtes fait l'objet de demandes de mise à disposition. Les principales décisions sur les conditions de location ont déjà été prise, il convient de discuter du contenu de l'état des lieux à compléter lors de chaque remise des clés. Les éléments essentiels sont débattus : propreté (notamment des toilettes), utilisation des couverts, achats pour compléter les carences repérées.

PRÉSENTATION DU DÉPLOIEMENT DE LA FIBRE OPTIQUE SUR LA COMMUNE

Suite à la réunion qui s'est tenue à Maurens le 6 mai, M. le Maire expose un compte rendu de cette présentation aux élus. Une première phase est engagée, pour les habitations (situées au nord du village) qui seront reliées au point de mutualisation qui va être installé à Montiron, lui-même étant alimenté via le Nœud de Raccordement Optique de Gimont. La trentaine de logements concernés

pourra disposer de la fibre en mai 2023. L'autre partie du village sera raccordée via le Nœud de Raccordement Optique de Lombez un peu plus tard. Nous attendons les informations concernant cette seconde phase.

QUESTIONS DIVERSES

Néant.

FIN DE SÉANCE 22H
